

## Ciotti président !

Le député des Alpes-Maritimes, Eric Ciotti, a été élu à la présidence de son parti, Les Républicains, avec près de 33.609 voix soit 53,7 % des suffrages exprimés.

C'est une victoire personnelle et politique pour ce tenant d'une ligne dure au sein de LR. Il avait fait campagne sur le thème de l'immigration incontrôlée ou la baisse massive des impôts.

Eric Ciotti a défendu auprès des adhérents, sa volonté de soutenir et faire valider pour la présidentielle de 2027, une candidature de [Laurent Wauquiez](#), le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

---

**Éric Ciotti** né le [28 septembre 1965](#) à [Nice](#), est un [homme politique français](#).

Il est [président](#) des [Républicains \(LR\)](#) depuis décembre 2022, [député](#) de la [première circonscription des Alpes-Maritimes](#) depuis 2007, président du [conseil départemental des Alpes-Maritimes](#) de 2008 à 2017 et [questeur](#) de l'[Assemblée nationale](#) depuis 2018.

À partir de 2009, il exerce différentes fonctions à l'[UMP](#), devenue [Les Républicains](#), dont il appartient à l'aile droite. Battu par [Valérie Pécresse](#) au second tour de la [primaire](#) pour l'[élection présidentielle de 2022](#), il se présente au [congrès qui suit](#), où il l'emporte au second tour face à [Bruno Retailleau](#).

## Situation personnelle

### Naissance, famille et origines

Éric Ciotti<sup>2</sup> est né dans une famille originaire de [Saint-Martin-Vésubie](#)<sup>3</sup> et est

d'ascendance [française](#) par sa mère, Annie Airaudi<sup>4</sup>, et [italienne](#) par son père, Bernard Ciotti<sup>4</sup>, qui a des ancêtres originaires de la ville italienne de [Trévise](#)<sup>5</sup> et installés dans le [comté de Nice](#) avant le [rattachement de celui-ci à la France](#) en [1860](#).

## Mariage et vie privée

Il a été marié à Caroline Magne, enseignante<sup>4,6</sup>, qui fut sa [collaboratrice parlementaire](#) jusqu'en 2017<sup>6</sup> et [directrice de la communication](#) de la ville de Nice au sein du cabinet de [Christian Estrosi](#) jusqu'en 2013<sup>7</sup> et qui est visée par une enquête du [Parquet National Financier](#), ouverte en novembre 2022, pour détournement de fonds publics, abus de confiance et recel de ces infractions entre 2007 et 2016. Il est père de trois enfants, Bénédicte, Jeanne-Marie et Anne-Julie<sup>8</sup>.

## Études et formation

Issu d'un milieu modeste<sup>9</sup>, Éric Ciotti étudie au [lycée du Parc-Impérial](#) à Nice<sup>10</sup>. Il est diplômé de l'[Institut d'études politiques de Paris](#) en 1988. Il commence sa carrière comme [collaborateur parlementaire](#) de [Christian Estrosi](#), député [RPR](#) élu dans les [Alpes-Maritimes](#), avant de travailler de 1995 à 1998 au cabinet de [Jean-Claude Gaudin](#), président de la région [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) (PACA).

## Parcours politique

### Débuts comme assistant parlementaire

Le 24 janvier 1991, [François Fillon](#), député RPR, écrit à [Jean-Pierre Chevènement](#), ministre de la Défense, en vue de faire exempter du [service militaire](#) Éric Ciotti, alors [assistant parlementaire](#) de son collègue [Christian Estrosi](#). Mais le ministre quitte ses fonctions peu après et c'est finalement au titre de [soutien de famille](#), en raison de la [grossesse](#) de sa conjointe, que l'intéressé obtiendra une dispense quelques semaines plus tard. La publication de cette lettre dans le [Canard enchaîné](#) du 14 septembre 2016 vaudra des critiques à Ciotti, devenu entre-temps partisan déterminé du [service militaire obligatoire](#), suspendu en 1997 sur initiative de [Jacques Chirac](#)<sup>11,12</sup>.

De 1998 à 2001, Ciotti est conseiller au sein du groupe RPR du [conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#). De 2003 à 2007, il occupe le poste de directeur de cabinet de Christian Estrosi, président du [conseil général des Alpes-Maritimes](#). De 2005 à 2007, il cumule cette fonction avec celle de conseiller au sein du cabinet ministériel de Christian Estrosi, alors ministre délégué à l'Aménagement du territoire<sup>13,3</sup>.

## Engagements et mandats locaux



Éric Ciotti en 2011.

Élu le 16 mars 2008 sur la liste de Christian Estrosi lors des [élections municipales à Nice](#), il devient ensuite premier adjoint au maire, chargé notamment du [développement durable](#), de l'aménagement urbain, des travaux et des déplacements. Le même jour, il subit une défaite aux élections cantonales dans le [canton de Nice-1](#) : Marc Concas ([PS](#)) est en effet réélu au conseil général avec 51,54 % des voix contre 48,46 % pour Éric Ciotti<sup>14</sup>.

Le 7 décembre 2008, à la suite de la démission de [Gaston Franco](#), il est élu [conseiller général](#) dans le [canton de Saint-Martin-Vésubie](#), dès le premier tour de scrutin et contre quatre candidats, avec 78,5 % des suffrages<sup>15</sup>. Quelques jours plus tard, le 18 décembre, Éric Ciotti est élu président du conseil général des Alpes-Maritimes par l'assemblée départementale, succédant à Christian Estrosi, atteint par les règles sur le [cumul des mandats](#)<sup>16</sup>. Pour se conformer aux règles relatives à la limitation du cumul des mandats, il démissionne le même jour de ses mandats de conseiller municipal et d'adjoint au maire de Nice<sup>17</sup>.

Aux [élections cantonales de 2011](#), Éric Ciotti est réélu au premier tour dans le canton de Saint-Martin-Vésubie, avec 76,84 % des voix<sup>18</sup>. Il est reconduit à la tête du [conseil général des Alpes-Maritimes](#) le [31 mars 2011](#), avec 44 voix, soit six de plus qu'en 2008<sup>19</sup>.

Lors des [élections municipales de 2014](#), il est le président du comité de soutien de Christian Estrosi, candidat à sa réélection à Nice<sup>20</sup>.

À l'issue du premier tour des [élections départementales de 2015](#), il est élu conseiller départemental (nouvelle dénomination du mandat de conseiller général)<sup>21</sup>. Le [2 avril 2015](#), lors de la première séance du conseil départemental, il est réélu président du département par les conseillers, avec 50 voix sur 54<sup>22</sup>. En septembre 2015, il devient secrétaire départemental de la fédération [Les Républicains](#) des Alpes-Maritimes<sup>23</sup>.

Dans le département des Alpes-Maritimes, il s'oppose à partir de juin 2017 à Christian Estrosi, qui adopte un profil plus modéré que lui et qui se dit prêt à collaborer avec la majorité présidentielle d'[Emmanuel Macron](#)<sup>24</sup>. Le 13 octobre 2018, Éric Ciotti succède à Estrosi à la présidence de la fédération LR du département, tandis que ses partisans l'emportent sur les soutiens du maire de Nice lors de l'élection des délégués de circonscription<sup>25</sup>.....

**source : wikipedia**

photo : Par Frantogian — Travail personnel, CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=15785499>